Internet

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1432

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des garderies dans les gares

En Angleterre, on invente une gare de proximité. Et on imagine des solutions pour ne pas laisser les enfants sur le quai.

UNE GARDERIE EN pleine gare de Londres, voilà ce que propose une compagnie de chemin de fer anglaise. Après avoir misé sur une politique tarifaire attrayante pour augmenter la fréquentation de ses trains, l'entreprise Connex se lance dans de nouveaux services. Ainsi, l'exploitant a ouvert une crèche pouvant accueillir cinquante-deux enfants de deux à douze ans, dans un local de 300 mètres carrés. Et pour tout type de voyageurs-parents. Les «pendulaires» peuvent y déposer leurs enfants le matin avant de se rendre à leur travail et les récupérer le soir; les voyageurs occasionnels, tentés par un cinéma, un théâtre, ou un match de foot, ont la possibilité d'y laisser leur marmaille le temps d'une course, pour une durée maximale de quatre heures. Les parents sont reliés à la garderie par un *pager*, qui leur est remis lorsqu'ils déposent leurs enfants. Enfin, sur présentation d'un titre de transport de l'entreprise, les familles, plutôt que de poireauter sur un quai de gare pluvieux, peuvent patienter gratuitement dans un endroit de la crèche prévu à cet effet. Si l'initiative est couronnée de succès, Connex a l'intention d'ouvrir soixante autres garderies, ce qui reviendrait à équiper près d'une gare sur six sur les réseaux occupés par Connex.

Bien sûr, l'exploitant n'agit pas pour des motifs philanthropiques, ni pour assurer une aide aux familles, encore moins pour permettre l'émancipation des femmes britanniques. Ses objectifs sont d'attirer et de fidéliser sa clientèle. D'ailleurs, le coût de l'opération est cher pour les utilisateurs: on demande environ 10 francs suisses de l'heure au voyageur décidé à placer son enfant. Mais l'idée mérite d'être étudiée, et qui sait, de faire école. *gs*

Source: *La Vie du rail*, 17 mai 2000.

INTERNET

Le vrai coût de l'amour

SE BASANT SUR les calculs de l'agence Computer Economics, l'excellent site *largeur.com*, édition du 16 mai, a annoncé que le coût des dégâts causés par le virus *I loveYou* pourrait atteindre 10 milliards de dollars. Selon la même agence, le virus Melissa, – l'avant-dernière panique planétaire – avait coûté seulement 80 millions de dollars à l'économie mondiale. La différence: alors que les deux virus submergent les serveurs mail des entreprises par le même procédé, Melissa ne détruisait pas de données. D'où la différence d'un zéro dans la facture. L'excellente agence *Science-Presse* (www.sciencepresse.qc.ca) a pris la peine d'interroger ces chiffres qui furent repris dans toute la presse, ainsi que les dégâts qui se sont étrangement stabilisés, après quelques jours, à exactement 6,7 milliards de dollars. Le résultat d'un consensus? d'une analyse détaillée et complète? Que non. Ce chiffre, qui a fait plusieurs fois le tour du monde, a pour origine une seule source, dit l'agence *Science-Presse*: un vague bureau d'avocats californien qui se présente comme expert-conseil en informatique. Autant les vendeurs de logiciels anti-virus que les médias ont cité *ad nauseam* cette firme, Computer Economics, lui fournissant ainsi une publicité bienvenue. C'est elle qui a estimé le nombre d'utilisateurs ayant contracté le virus à 45 millions, et c'est à partir de ce chiffre qu'ont été évalués les dégâts. L'estimation des coûts, à partir de là, semble être, pour le dire poliment, totalement empirique. Par exemple, Computer Economics estime à 125 dollars les dégâts occasionnés aux usagers qui ont reçu le virus mais ne l'ont pas ouvert.

Une autre estimation porte à plus de 80 % le nombre de ces internautes prudents qui ont détruit le message infecté sans l'ouvrir. Six milliards et demi de dollars de dégâts, moins 80 %, cela prend déjà une tout autre proportion. Sauf si les coûts étaient ceux de la panique bien orchestrée, ayant probablement occasionné une ruée d'achat de logiciels de protection anti-virus – négligeant le fait que ceux-ci ne peuvent pas prévenir une nouvelle épidémie, mais n'agissent que sur des virus déjà identifiés. *ge*